

Motion de Soutien à l'Accord Mauritanie/ UE

Au nom de l'ensemble des opérateurs artisans et industriels de la pêche, des travailleurs du secteur des pêches et des citoyens de Nouadhibou, nous exprimons par ce sit-in tout notre appui et notre soutien à l'accord qui vient d'être signé par la Mauritanie avec l'Union Européenne.

Nous considérons que cet accord permet de sauvegarder les intérêts nationaux. Il constitue un saut qualitatif dans le bon sens vers la bonne gestion de la ressource face aux étrangers.

Il a permis de réaliser les espoirs et satisfaire les préoccupations essentielles des opérateurs et de la collectivité nationale à savoir :

- L'interdiction de la pêche du poulpe aux étrangers.
- Le paiement des redevances suivant les quantités réellement pêchées.
- L'instauration d'un zonage et des engins plus conformes à une pêche responsable.
- L'augmentation de la main-d'œuvre nationale à bord des navires.

Nous réitérons toute notre solidarité et notre appui dans cette voie, afin que notre ressource halieutique soit un levier plus efficace dans le développement économique de notre pays.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer tout notre soutien au Président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz et son Gouvernement pour aller de l'avant dans la stricte application de cet accord avec l'UE, en enterrant définitivement les pratiques du passé.

Les opérateurs de la Pêche

Nouadhibou le 10 Septembre 2012.